Brevet des Routes Cévenoles
155 kms
Samedi 26 Mars 2016
départ 7h00 à 7h30

Brevet ouvert à tous.

Organisé par l'AC Clapiers
Délais Max: 8h

INFORMATIONS

Règlement, Parcours détaillé et Bulletin d'inscription à télécharger ici:
 BRC_155km_ACC_2016.pdf

BREVET DES ROUTES CÉVENOLES – 26 Mars 2016

Brevet organisé par l'AC Clapiers - code ACP: 34-G002 **Accueil à partir de 6h30:** Brasserie l'Inattendue 92 Grand Rue Assas 34820 (Face à la Mairie). Tel : 09 84 06 15 37

IMPORTANT: PARKING VOITURE

Le village n'est pas grand. Veuillez utiliser en priorité les parkings situés à l'entrée sud d'Assas (en venant de Clapiers/Jacou). Le premier se trouve sur la gauche à la salle des Crouzet. Le second est 50m plus loin sur la droite près des tennis.

Hébergements à proximité du départ

Responsable: Gérald Razier 105 rue de la Clapière 34820 Assas (gerald.razier@orange.fr)

REGLEMENT

- Le brevet étant une randonnée cycliste, aucun temps ni classement ne sera publié.
- Ce brevet est ouvert à tous, licenciés ou non licenciés de 18 ans et plus.
- Les participants sont considérés en excursion personnelle et devront respecter le code de la route, les arrêtés municipaux des localités traversées et n'utiliser que la partie droite de la chaussée.
- Le présent réglement est considéré comme accepté dès l'inscription.
- Chaque participant est tenu d'être couvert par une assurance responsablilité civile.
- L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident.
- Le parcours ne sera pas fléché, l'allure est libre, l'itinéraire doit être respecté et accompli en autonomie.
- Un seul ravitaillement en eau plate distribué par le club organisateur, au point de contrôle du Mt Bouquet.
- Les cartes de route, mentionnant votre nom et les lieux de contrôle, seront remises sur place au départ après l'encaissement de votre inscription.
- Le participant devra faire tamponner sa carte de route, sur le lieu du contrôle au sommet du Mt Bouquet.
- A votre retour à la brasserie l'Inatendue, vous déposerez les cartes de route, une boisson vous sera offerte.
- A défaut, les cartes de route seront à déposer dans la Boite à Lettre située sur la terrasse du bar.

DEPART: 7h00 à 7h30. Pour démarrer le brevet, il est conseillé d'être accompagné par un membre du club organisateur.
SECURITE: Eclairage, baudrier et casque sont obligatoires. Le prolongateur de cintre est interdit.